

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 12

Buchbesprechung: Un major biennois dans l'Ordre noir [François Wisard]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un ouvrage sort de presse...

Un major biennois dans l'Ordre noir

L'affaire avait défrayé la chronique peu après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Un tribunal militaire venait de condamner un ex-major de l'armée suisse, le Biennois Johann Eugen Corrodi, à deux ans et demi d'emprisonnement pour s'être engagé dans la Waffen-SS. La cour avait réduit de moitié les peines prononcées par contumace.

Le condamné n'était pourtant pas n'importe qui. Suisse le plus haut gradé des forces armées hitlériennes, il avait achevé sa carrière comme bras droit du commandant de la Waffen-SS en Italie. Militaires et civils dénoncèrent une peine jugée scandaleusement légère. Pourquoi Corrodi n'avait-il pas été condamné pour trahison ? Pourquoi n'avait-on pas interrogé ses anciens subordonnés, des Jurassiens du bataillon frontière de fusiliers 234 ? Qu'avait-il réellement fait dans la Waffen-SS ?

Ces questions, celle aussi des motivations d'un engagement aux côtés du III^e Reich, restèrent longtemps sans réponse. *Un major biennois dans l'Ordre noir* s'attache à les éclaircir, sur la base de documents suisses – consultables depuis peu – et étrangers. L'ouvrage comprend quatre parties.

La première examine les raisons qui ont incité Corrodi à choisir, en juin 1941, le camp allemand. L'intéressé a propagé l'image d'un militaire frustré qui n'aurait fait qu'utiliser ailleurs ses compétences parce que l'armée suisse n'aurait pas su les reconnaître à leur juste

Table des matières

INTRODUCTION

1. MOTIVATIONS

- Le commerçant antisémite
- L'officier ambitieux à la carrière brisée
- Le pronazi découvert et menacé
- Une fuite aux multiples motivations
- Une trajectoire atypique

2. ACTIONS

- La Waffen-SS, une armée parallèle multinationale
- L'incorporation de Corrodi dans la Waffen-SS
- Dans une division de cavalerie sur le front de l'Est
- Bras droit du commandant en Italie
- Le retour en Suisse
- Crimes de guerre, crimes contre l'humanité

3. SANCTIONS

- Jugement de décembre 1943 : violation de secrets militaires
- Le jugement d'avril 1945 : le service militaire étranger
- Le jugement d'octobre 1945 : une condamnation allégée
- Les sanctions infligées à d'autres volontaires suisses

4. RÉACTIONS

- Les réactions d'indignation de la presse
- Corrodi a-t-il trahi en 1940 ? L'accusation de Maurice Koller et l'enquête en complément de preuves
- Le rejet des demandes de libération conditionnelle d'un nazi non repenti

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

valeur. Le tribunal adhéra largement à ce point de vue. En fait, les motivations d'ordre politique n'avaient nullement une importance marginale. Corrodi avait des liens avec les milieux nationaux-socialistes suisses et s'enfuit immédiatement après que la justice se soit mise à s'y intéresser.

La deuxième partie montre que ses activités dans la *Waffen-SS* – sur le front de l'Est, puis en Italie – ont été très étroitement liées au combat contre les partisans. Or on connaît maintenant les débordements d'un tel type de combat qui devint un prétexte à la liquidation des communistes, des juifs et des tsiganes. L'ouvrage pose aussi la délicate question de la responsabilité personnelle de Corrodi dans ce combat, lui qui, après son retour en Suisse en mai 1945, entonna une rengaine connue: «J'ai toujours été soldat, j'ai fait mon devoir».

Durant la guerre, le major biennois avait été condamné à deux reprises, par contumace, à un total de cinq ans de réclusion. L'opinion publique ne parvint pas à comprendre la réduction de moitié de cette peine. Comme le met en évidence la troisième partie de l'ouvrage, cet allégement s'explique largement par des raisons de procédure judiciaire, mais il résulte également du fait que le tribunal admit, avec une facilité déconcertante, des circonstances atténuantes: une «réputation irréprochable» et une ambition militaire frustrée qui aurait rendu l'officier «prisonnier de lui-même».

La dernière partie montre que le jugement, en définitive, mécontenta le plus grand nombre. Les civils et les militaires, qui avaient continué à servir leur patrie, le plus souvent au prix de lourds sacrifices, s'indignèrent de la clémence du sort réservé à un «traître». La

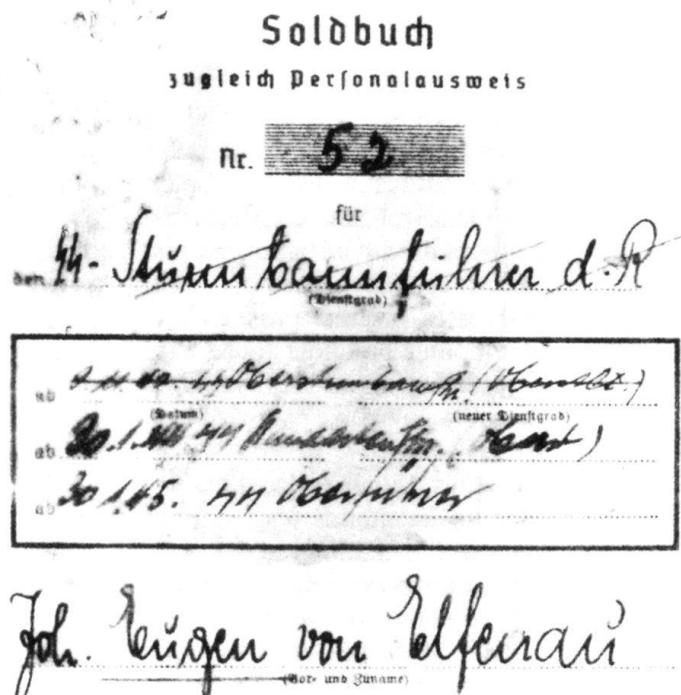
justice militaire ordonna une enquête en complément de preuves, puis s'opposa aux demandes de libération conditionnelle. Son chef alla jusqu'à qualifier la peine d'«extraordinairement légère».

Le destin de Corrodi ne prend pleinement son sens et n'acquiert un véritable intérêt qu'une fois replacé dans son contexte politique et militaire, mais aussi dans l'histoire collective des quelque deux mille Suisses (y compris ceux de l'étranger) qui s'engagèrent aux côtés du III^e Reich. Dans cette histoire collective, cette étude le met en évidence, Corrodi représente à bien des égards un exemple atypique.

Bien plus qu'une simple biographie, *Un major biennois dans l'Ordre noir* met donc en lumière des aspects peu connus de l'histoire militaire et politique de la Suisse durant et après la Seconde Guerre mondiale.

FRANÇOIS WISARD

Un major biennois dans l'Ordre noir



Environ 100 pages, format A4, broché

Prix: **CHF 25.-** (jusqu'au 31 décembre 1998)

CHF 30.- (dès le 1^{er} janvier 1999)

+ frais d'emballage et de port



Bulletin de souscription

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NP: _____ Localité: _____

commande _____ exemplaire (s) de l'ouvrage *Un major biennois dans l'Ordre noir*.

Date: _____ Signature: _____

A retourner à l'adresse suivante: **Walter von Kaenel, Soleil 48, 2610 Saint-Imier, ou par télecopie au N° 032/942 52 09.**